

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT

EXERCICE – 2024

CONTRIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE

I. INTRODUCTION

Le Rapport Annuel d'Avancement (RAA) du Comité ITIE-Cameroun pour l'année 2024 vient à la suite de celui de l'année 2023 qui a été une période couverte par la validation. Une année 2023 durant laquelle l'existence et le fonctionnement du Comité ont été questionnés en raison de son inactivité malgré l'adoption d'un plan triennal 2023 – 2025 associée d'une ingérence manifeste de l'administration via le Secrétariat Permanent (SP) dans l'engagement d'une partie de la société civile.

Heureusement, le Décret N° 2024/00165/PM du 31 janvier 2024 a prévu des dispositions permettant de rétablir une certaine indépendance entre les parties prenantes.

La présente contribution du collège élargi de la Société Civile à l'élaboration du Rapport Annuel d'Avancement (RAA) du Comité ITIE-Cameroun pour l'année 2024 va s'articuler autour de trois points à savoir les observations générales, les réalisations conjointes de la société civile dans la mise en œuvre de la Norme ITIE voire les recommandations de la validations, et l'appel aux contributions spécifiques des membres du collège de la société civile pris individuellement, assorties de recommandations pour palier ses écarts à l'avenir.

II. OBSERVATIONS GENERALES

2.1 Des acteurs majoritairement nouveaux pour un horizon pas clairement défini

Si l'on peut se féliciter de l'adoption d'un plan de travail triennal 2023 – 2025, il importe tout de même d'observer que ledit plan disposait d'objectifs spécifiques sans un objectif global. Ce qui pose un sérieux problème de structuration des projets et progrès escomptés avec à terme un risque évident sur l'appréciation de la pertinence et de l'efficacité des actions réalisées. Ledit plan a été adopté en Avril 2023 par un Comité dissout en Janvier 2024 suite à la publication du nouveau décret du 31.01.2024, lequel a abouti à un renouvellement substantiel des membres du Comité qui, sans mise à niveau préalable, ne pouvaient s'engager avec pertinence, efficacité et efficience.

2.2 Un exercice complexe d'appréciation des réalisations faute de boussole

Une interrogation pertinente qui pourrait aussi justifier le faible niveau d'engagement des parties est celle de savoir s'il a existé un plan de travail adopté pour l'année 2024 sur lequel l'élaboration d'un RAA 2024 s'est adossée. En effet, la société civile n'a perçu l'ombre d'aucun plan de travail mis à jour ; ni même un plan de mise en œuvre des mesures

correctives prescrites par le Conseil d'Administration de l'ITIE à l'issue de la Validation de 2023. Dans ces conditions, apprécier un RAA sans un plan de travail relève de l'extraordinaire dans la mesure où il est impossible de se situer sur les prévisions qui permettent de comparer les réalisations. Certes, des activités auraient été réalisées mais sous quelle programmation ? La société civile constate une fois de plus que le Comité baigne dans une forme chronique de navigation à vue comme l'indique le manque de suivi des évolutions (défaut de plan d'actions) dont la conséquence logique ne peut être que la réalisations des actions disparates et la mise à mal de la progression vers les objectifs initialement fixés.

2.2.1 Une requalification des parties du rapport

Pour la société civile, le RAA 2024 devrait davantage s'exprimer en termes d'activités réalisées mais non programmées en 2024, même s'il faut se féliciter de la volonté de surmonter ce défaut de planification opérationnelle annuelle en s'appuyant sur le plan de travail triennal 2023-2025. Cette observation conforte la demande de la société civile de voir le Comité ITIE Cameroun se doter d'un plan de travail annuel avec des objectifs précis et des activités détaillées assorties d'un budget permettant un meilleur suivi.

2.3 Une illusion de pouvoir produire des résultats et impacts

Si à date le Comité ITIE Cameroun ne dispose pas son propre site web, si aussi les données ne sont pas systématiquement divulguées par toutes les entités déclarantes ; si en outre la publication des rapports connaît un retard sur plus de deux années et aucune communication n'est déployée, la performance en termes de résultats et impacts est forcément hypothétique. En se souvenant qu'à l'évaluation de 2023 le Cameroun a obtenu 30/100 sur la variable Résultats et Impacts, nous admettons qu'il est illusoire de prétendre à des résultats et impacts significatifs avec l'approche actuelle de la mise en œuvre telle que décrite supra. Surtout si l'on y ajoute le dysfonctionnement du Secrétariat Permanent (SP) dont on ne connaît pas si le personnel est suffisamment motivé.

2.3.1 Une mise à disposition de l'exécution du budget annuel du Comité

Pour la société civile, le RAA 2024 devrait aussi contenir le niveau détaillé d'exécution du budget alloué pour la mise en œuvre du processus au cours de l'année 2024, avec une mise en évidence des rémunérations versées au personnel resté depuis plusieurs années sans contrat.

III. REALISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

A la faveur des mesures correctives prescrites par le Rapport de validation de l'ITIE et du Décret N°2024/00165/PM du 31 janvier 2024, l'année 2024 au sein de la société civile a été marquée par le processus de structuration, le renforcement des capacités des membres et la communication/plaidoyer.

Bien que ne bénéficiant d'aucun budget émanant du Comité, la Plateforme des OSC a contribué avec engagement et dévouement à la mise en œuvre du processus ITIE en 2024, jouant la plupart du temps le rôle de sentinelle face à la somnolence d'un Comité paralysé par le dysfonctionnement de son bras séculier qu'est le Secrétariat Permanent.

Grâce à ses alertes permanentes et continues, la société civile a contribué réveiller la mise en œuvre du processus ITIE au Cameroun. Même si elle-même doit encore définir des mécanismes d'un fonctionnement coordonné, optimal et cohérent.

3.1 Un processus achevé de structuration qui consacre une certaine indépendance

N°	Activités Réalisées	Résultats obtenus	Effets/Impacts
1	Organisation des Assemblées de la Société Civile intéressée par la gouvernance du secteur extractif	1. Un Code de conduite validé régit le fonctionnement de la plateforme des organisations de a société civile intéressées par l'ITIE	1. Expression coordonnée de la société civile sur les questions relatives au secteur extractif 2. Représentation et redevabilité assurées pour le dialogue et la concertation relevant de la gouvernance du secteur extractif
2	Mise en œuvre des mesures correctives prescrites par la validation.	1. Une plate forme de 35 entités membres est active sous la coordination d'un Comité de pilotage	1. Constitution d'un collège inclusif de 12 mandataires de la société civile avec 42% de femmes au sein du groupe multipartite
		2. De nouveaux /nouvelles représentant(e)s (75%) du collège de la société civile siègent au Comité et Secrétariat Permanent ITIE	1. Implication directe des corporations spécialisées (Barreau camerounais et Ordre des Experts comptables du Cameroun) sur le processus ITIE
3	Interpellations du gouvernement sur la mise en œuvre de l'ITIE	1. Deux déclarations produites dont l'une sur la suspension du Cameroun par la Coalition Publiez ce que vous payez et l'autre sur le défaut de constatation du Comité ITIE par la Plateforme de représentation et de redevabilité	1. Regain d'intérêt des médias sur la gouvernance du secteur extractif et la mise en œuvre du processus ITIE au Cameroun à travers la consécration des espaces rédactionnels sous différents formats (articles, analyses, débats) 2. Eclairage du public sur les raisons de la suspension du Cameroun et le dysfonctionnement du processus ITIE
4	Organisation des ateliers de formation sur l'appropriation de la Norme ITIE	1. 23 membres des organisations de la société civile formés sur les exigences genre de la Norme ITIE 2023 et la politique mondiale genre de PCQVP 2. 18 Personnels du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA) ont pris connaissance de la Norme ITIE et sa mise en œuvre au Cameroun 3. Réalisation d'une étude sur l'impact du changement climatique sur les femmes dans les zones d'exploitation minière 4. 21 membres des organisations de PWYP renforcés sur l'impact du changement climatique sur	1. La problématique de la justice dans le secteur extractif est introduite comme axe de travail dans la mission du CEPCA 2. La question du genre est en discussion au sein des organisations de la société civile membres de Publiez Ce Que Vous payez qui envisagent élaborer des politiques dans ce sens 3. Les organisations de la société civile membres de PWYP et la Plateforme confient de plus en plus la responsabilité à la gent féminine en ce qui concerne les interventions sur le secteur extractif 4. Les organisations de la société civile sont mieux éclairées sur les enjeux de la prise en compte du genre dans le secteur extractif

		les femmes dans les zones d'exploitation minière	
5	Organisation des conférences de presse et publication des articles dans les journaux	<p>1. Trois émissions radio organisées sur la gouvernance du secteur extractif sur les ondes de la Protestant Voice Radio 105.2 FM auxquelles ont participé 6 membres de la société civile dont 4 mandataires au sein du Comité ITIE et Secrétariat Permanent</p> <p>2. Une chronique hebdomadaire sur le secteur extractif dans l'émission Impacting Your Generation de DMJ tous les mercredi 11h – 12h15 sur la PVR 105.2 FM</p> <p>3. Publication d'un article intitulé « <i>Vers une société civile plus audible dans le secteur extractif au Cameroun</i> » dans le bulletin mensuel Transfert N°117 de DMJ</p> <p>4. Trois conférences de presse publiques dont l'une pour la présentation des mandataires de la société civile au Comité ITIE Cameroun avec la participation de 10 médias nationaux publics et privés parmi lesquels 3 chaînes de télévision pour 16 journalistes présents</p> <p>5. Une conférence parallèle au CIMEC</p>	<p>1. Les connaissances des médias et du public sont élargies sur de nouvelles connaissances liées à la gouvernance du secteur extractif</p> <p>2. Facilitation des contacts et des rencontres entre et élargissement du carnet d'adresse des médias et des organisations de la société civile</p>
6	Plaidoyer	<p>1. Un document de proposition et recommandation est transmis par la Coalition PWYP au MINMIDT suite à la Conférence parallèle CIMEC et portant sur l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif au Cameroun</p>	<p>1. La voix de la société civile est entendue par les décideurs en charge du secteur minier</p>

IV. Appel aux contributions spécifiques des membres du collège de la société civile pris individuellement, et recommandations

Tout en préservant son indépendance et son autonomie, la plateforme encourage les organisations membres et autres qui travaillent dans le domaine des industries extractives à communiquer leurs réalisations au Secrétariat Permanent ITIE.

Elle sollicite du Comité la mise en place d'un plan de travail budgétisé qui consacre des interventions de recherche action et de communication au sein des localités riveraines des exploitations minières

Parallèlement au plan de travail du Comité, la Plateforme entend mettre en place un mécanisme de travail collaboratif qui assigne un cahier de charge aux membres en vue de la réalisation des objectifs définis à travers les priorités nationales déclinés dans le plan de travail.

La société civile insiste sur l'amélioration de la gouvernance du Secrétariat permanent par la signature entre autre des contrats de travail du personnel qui est actuellement au bord d'une démotivation totale.

Pour la Plateforme
Dupleix Kuenzob
COFIL